



Championnat de France de la Montagne

Panissières (42) - 05 et 06 Juillet 2025

Consignes Générales

Parc Coureur : ATTENTION, LA MISE EN PLACE NE POURRA S'EFFECTUER QU'À PARTIR DE 14 H 00

LE VENDREDI 04 JUILLET 2025. Avant cet horaire, le moto club A.M.R.P. ainsi que les communes de Panissières et d'Essertines en Donzy ne seront pas tenu responsable en cas d'incident ou de contrôle par les forces de l'ordre ou les municipalités.

Pour accéder au parc coureur, suivre le fléchage :



Le parc coureur se trouve à l'adresse suivante :

1940, Route des Essarts

42360 ESSERTINES en DONZY

Points GPS : Latitude : 45.75815

Longitude : 4.343543

Parking de l'usine réservé aux side-cars EXCLUSIVEMENT

Stationnement MOTOS et QUADS : le long de la route à gauche en montant.

AUCUN STATIONNEMENT SUR LA DROITE DE LA CHAUSSEE NE SERA TOLERE.

Contrôles administratifs et techniques :

Vendredi 04 Juillet 2025 de 14 h 00 à 19 h 30.

Samedi 05 Juillet 2025 de 7 h 00 à 9 h 00.

- La « confirmation » pour le contrôle technique vous sera remise lors de votre passage au contrôle administratif.
- Les véhicules légers et les spectateurs seront OBLIGATOIREMENT stationnés sur les parkings prévus à cet effet, mais en aucun cas, ne devront se trouver dans le parc coureur.

- En raison des problèmes de place, nous vous demandons de respecter strictement les emplacements et d'alléger le nombre de véhicule et de tonnelle dans le parc coureur. **Attention aux débordements excessifs sur la chaussée => passage d'un bus scolaire le vendredi après-midi.**
- Circulation à allure modérée des véhicules à moteur, vélos, trottinettes...
- Tenue correcte exigée : pas de balade en sous-vêtements, même en cas de forte chaleur.
- Des douches sont à disposition au stade de foot de Panisières.
- Propreté des lieux à maintenir : tri du verre, poubelles en sac fermés et containers.
- Aucun chien errant ne sera admis.
- Attention aux nuisances sonores en soirée et pendant la nuit.
- Merci de respecter l'environnement – Gardons l'esprit sportif !!!!
- **Les compteurs électriques sont communs : Pensez aux autres, n'utilisez que pour le strict nécessaire. Merci de prévoir un groupe électrogène pour vos couvertures chauffantes, barbecue, plancha, chauffage.....**
- **Compte-tenu des fortes chaleurs, de la sécheresse généralisée et des risques importants d'incendies, les feux, barbecues au bois ou charbon de bois sont strictement interdits.**
- **La circulation entre le parc coureur et la ligne de départ, pendant le déroulement des montées d'essais et de course, se fait UNIQUEMENT A PIEDS (pas de vélo, trottinette, mini moto, skate board.....)**

N'oubliez pas votre licence 2025 - votre livret technique (remis aux courses précédentes) - votre permis de conduire ou votre CASM - votre équipement complet

Pour les licences à la journée :

≥ complétez en ligne sur : <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>

≥ joignez votre certificat médical à faire compléter au préalable par votre médecin

≥ payez en ligne (10 euros moins cher)

≥ amenez tous vos documents le jour de la course

NB : le certificat médical doit dater de moins d'un an et absolument porter la mention de «non contre-indication » à la pratique du sport motocycliste en compétition. »

Renseignements : amrp.engagements@orange.fr

Dans l'attente de vous accueillir à Panisières, recevez nos meilleures salutations sportives.

L'A.M.R.P.